

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 JUIN 2010 - COMPTE RENDU AFFICHAGE -

L'AN DEUX MILLE DIX le 22 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Mandé, dûment convoqué par Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, le 11 juin 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous sa présidence.

Monsieur Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire, ayant ouvert la séance, il a été procédé, suivant l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M. Julien WEIL, conseiller municipal, ayant obtenu la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions, procède à l'appel nominatif.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Patrick BEAUDOUIN, Député-Maire (sorti de séance pour le point 1).

Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, adjoints au maire.

M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH (à partir du point 1), M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE (à partir du point 1), M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN (à partir du point 1), M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE (à partir du point 1), M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL, Mme Geneviève TOUATI, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme Pascale TRIMBACH, conseiller municipal (jusqu'au point 0), pouvoir à Mme Florence CROCHETON
Mme Christine SEVESTRE, conseiller municipal (jusqu'au point 0), pouvoir à Mme Claire PALLIERE
Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, conseiller municipal (jusqu'au point 0), pouvoir à M. Patrick BEAUDOUIN
M. Benoît AINS, conseiller municipal, pouvoir à Mme Brigitte ARTHUR
M. Michel MAHEROU, conseiller municipal, pouvoir à Mme Geneviève TOUATI

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en application de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation des procès verbaux du 22 mars 2010 et du 9 avril 2010

Le conseil municipal a approuvé les procès verbaux du 22 mars 2010 et du 9 avril 2010 à l'unanimité des membres présents et représentés.

1- Adoption du Compte Administratif 2009 du budget de la commune et le compte de gestion du Receveur Municipal

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au maire, le Conseil Municipal a adopté le compte administratif 2009 du budget de la commune et le compte de gestion du Receveur Municipal qui peut se résumer comme suit :

Section d'Investissement

Dépenses de l'exercice	7 845 501,32 €
Recettes de l'exercice	5 269 318,11 €
Besoin de financement de l'exercice 2009	- 2 576 183,21 €
Besoin de financement de l'exercice 2008	- 2 401 835,01 €
Besoin de financement cumulé	- 4 978 018,22 €
Restes à payer	1 600 882,84 €
Restes à recouvrer	4 229 376,32 €
Solde	- 2 349 524,74 €

Section de Fonctionnement

Dépenses de l'exercice	32 177 291,39 €
Recettes de l'exercice	32 425 857,91 €
Résultat positif de l'exercice 2009	248 566,52 €
Résultat négatif de l'exercice 2008	- 449 172,30 €
Résultat cumulé	- 200 605,78 €
Résultat de clôture	- 5 178 624,00 €
Avec restes à réaliser	- 2 550 130,52 €

27 pour : Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

M. le Maire rentre en séance.

2- Décision d'affectation du résultat 2009 du Compte Administratif du budget de la commune

Sur rapport de M. Marc MEDINA, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé la conservation en report à nouveau : 200 605,78 € (compte D.002) du résultat de fonctionnement et la décision d'affectation du résultat 2009 du compte administratif de la commune à savoir :

- Section de Fonctionnement :

Résultat négatif cumulé de l'exercice : 200 605,78 €

- Section d'Investissement :

Besoin de financement : 2 349 524,74 €

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

3- Décision modificative n°1 du Budget Primitif 2010 de la commune

Sur rapport de M. Guy MONTAGNON, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé la Décision Modificative n°1 du Budget Primitif 2010 de la Commune qui peut donc se résumer comme suit :

Section de Fonctionnement :

- dépenses nouvelles :	- 224 497,78 €
- dépenses désaffectation :	169 207,85 €
- recettes nouvelles :	55 289,93 €
Solde	<u>0,00 €</u>

Section d'Investissement :

- recettes nouvelles :	2 413 699,06 €
- dépenses nouvelles :	4 978 018,22 €
	<u>-2 628 493,48 €</u>
- restes à payer 2009 :	1 600 882,84 €
- restes à recouvrer 2009 :	4 229 376,32 €
	<u>2 628 493,48 €</u>
Solde	0,00 €

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

4- Adoption du Compte Administratif 2009 du budget annexe de l'assainissement et du compte de gestion du Receveur Municipal

Sur rapport de M. Jérôme LETIER, conseiller municipal, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, le Compte Administratif 2009 du budget annexe de l'assainissement et le compte de gestion du Receveur Municipal qui peut donc se résumer comme suit :

<u>Section d'Investissement</u>	
Dépenses de l'exercice	59 789,94 €
Recettes de l'exercice	132 503,67 €
Capacité de financement de l'exercice 2009	72 713,73 €
Capacité de financement de l'exercice 2008	664 771,97 €
Capacité de financement cumulé	737 485,70 €
Restes à payer	17 820,40 €
Restes à recouvrer	- €
Solde	719 665,30 €

<u>Section d'Exploitation</u>	
Dépenses de l'exercice	72 527,29 €
Recettes de l'exercice	277 416,91 €
Résultat positif de l'exercice 2009	204 889,62 €
Résultat positif de l'exercice 2008	962 688,08 €
Résultat cumulé	1 167 577,70 €
Résultat de clôture	1 905 063,40 €
Avec restes à réaliser	1 887 243,00 €

5- Décision d'affectation du résultat 2009 du Compte Administratif du budget annexe de l'assainissement

Sur rapport de M. Gilles CLERC RENAUD, conseiller municipal, le Conseil Municipal a adopté, à l'unanimité, la conservation en report à nouveau de 1 167 577,70 € (compte 002) de résultat d'exploitation disponible comme suit :

- Section d'Exploitation :

Résultat cumulé : 1 167 577,70 €

6- Décision Modificative n°1 du budget annexe 2010 de l'assainissement

Sur rapport de M. Jérôme LETIER, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la Décision Modificative n°1 du budget annexe 2010 de l'assainissement comme suit :

Section d'Investissement :

recettes nouvelles d'excédent antérieur reporté	737 485,70 €
---	--------------

Section d'Exploitation :

excédent dégagé en 2009	1 167 577,70 €
-------------------------	----------------

7- Admissions en non valeur présentées par le Receveur Municipal

Sur rapport de M. Jean EROUKHMANOFF, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, ces admissions en non valeur, pour un montant total des produits qui s'élève à 393,56 €.

8- a/ b/ et c/ Sollicitation d'une subvention auprès du fonds interministériel pour la prévention de la délinquance (FIPD) – déplacement et réaménagement du centre de supervision urbain – extension du système de vidéo protection sur la voie publique

Sur rapport de M. Jean-Pierre NECTOUX, adjoint au maire, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à solliciter une subvention auprès du fonds interministériel pour la prévention de la délinquance, afin de permettre le déplacement et le réaménagement du centre de supervision urbaine et l'extension du système de vidéoprotection sur la voie publique pour l'année 2009-2010.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

9- Subvention d'investissement au profit du SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour l'acquisition et la gestion foncière de l'ensemble immobilier Cité Industrielle en vue de la réalisation d'un lycée à Vincennes

Sur rapport de Mme Françoise FOUGEROLE, adjoint au maire, le Conseil Municipal a autorisé le versement d'une subvention d'investissement au profit du SIVU pour l'acquisition et la gestion foncière de l'ensemble immobilier cité industrielle en vue de la réalisation d'un lycée à Vincennes.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 abstentions : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

10- Arrêt du projet du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Sur rapport de Mme Florence CROCHETON, adjoint au maire, le Conseil Municipal a arrêté le PLU après avoir examiné les amendements des listes « Saint-Mandé ouvrons l'avenir » et « Nous c'est la gauche ».

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 abstentions : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

11- Participation communale au financement de la surcharge foncière – Programme de création de 129 logements étudiants situés sur le terrain de l'IGN

Sur rapport de Mme Brigitte OSMONT, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'attribution d'une subvention pour surcharge foncière au Groupe Valophis Habitat, OPH du Val de Marne en vue de la réalisation de 129 logements sociaux étudiants sur le site de l'IGN à Saint-Mandé.

12- Sollicitation d'une subvention au Fond d'Aménagement Urbain – Programme de construction de 129 logements locatifs sociaux étudiants sur le site de l'IGN

Sur rapport de M. Alain ASSOULINE, conseiller municipal, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à solliciter une subvention du Fond d'Aménagement Urbain, au titre du versement d'une subvention pour surcharge foncière à Valophis Habitat, OPH du Val de Marne en vue de la réalisation de 129 logements sociaux étudiants sur le site de l'IGN.

13- Mise en place d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité autorisant M. le Maire à exercer le droit de préemption sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux

Sur rapport de Mme Françoise DUSSUD, adjoint au maire, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, M. le Maire à mettre en place un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité l'autorisant à exercer le droit de préemption sur les fonds de commerces, les fonds artisanaux et les baux commerciaux.

14- Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention relative à la participation de la Ville de Saint-Mandé à la 14^{ème} édition du Carrefour de l'emploi

Sur rapport de M. Guy ARLETTE, conseiller municipal, le Conseil Municipal a autorisé, à l'unanimité, à signer la convention de participation à cette édition du Carrefour de l'emploi avec la Maison de l'emploi de Maisons-Alfort/Charenton/Saint-Maurice, dont le montant s'élève à 4 000 euros TTC.

15- Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention de partenariat entre la ville de Saint-Mandé et l'association Affaires et Convivialité pour la promotion de l'animation économique du territoire communal

Sur rapport de M. Paul DESVAUX, conseiller municipal, le Conseil Municipal a autorisé M. le Maire à signer la convention de partenariat, dont le montant est fixé pour l'année 2010 à 15 000 euros TTC.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

16- Création de Contrat d'Accompagnement pour l'Emploi (CAE) - Passerelle

Sur rapport de M. Jean-Philippe DARNAULT, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la création de postes à pourvoir spécifiquement par des jeunes de 18 à 25 ans recrutés sous CAE-passerelle afin que la collectivité participe à la politique du gouvernement en faveur de l'emploi des jeunes.

17- Modification du tableau des emplois ville

Sur rapport de Mme Pascale TRIMBACH, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les modifications du tableau des emplois de la Ville.

Filière	Cadre d'emplois	Grades	Créé	Supprimé	Effectif	
					Ancien	Nouveau
Administrative	Attachés territoriaux	Attaché principal	1	0	1	2
TOTAL			1	0	1	2
Culturelle	Bibliothécaire	Bibliothécaire	1	0	0	1
TOTAL			1	0	0	1

18- Participation de la Ville aux frais de fonctionnement pour les élèves de Saint-Mandé fréquentant l'école Ohel Barouch à Vincennes pour l'année 2009-2010

Sur rapport de Mme Anne CARRESE, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé la participation de la Ville aux frais de fonctionnement de l'École Ohel Barouch à 244 € par élève et par an pour les élèves Saint-Mandéens fréquentant cet établissement.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

19- Réactualisation des tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2010-2011

Sur rapport de Mme Marie-Pierre LE GALL, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé la réactualisation des tarifs de la restauration scolaire applicables à compter du 2 septembre 2010.

TYPE DE REPAS	Coût unitaire du repas en €		Coût supporté par la Ville en €		Coût supporté par l'utilisateur en €	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Repas maternelle plein tarif	6.04 €	6.18 €	3.02 €	3.09 €	3.02 €	3.09 €
Repas maternelle tarif réduit 1	6.04 €	6.18 €	4.83 €	4.94 €	1.21 €	1.24 €
Repas maternelle tarif gratuit 2	6.04 €	6.18 €	5.74 €	5.87 €	0.30 €	0.31 €
Repas élémentaire plein tarif	6.19 €	6.34 €	3.10 €	3.17 €	3.09 €	3.17 €
Repas élémentaire tarif réduit 1	6.19 €	6.34 €	4.95 €	5.07 €	1.24 €	1.27 €
Repas élémentaire tarif gratuit 2	6.19 €	6.34 €	5.88 €	6.02 €	0.31 €	0.32 €
Repas adulte self municipal	6.81 €	6.97 €	3.41 €	3.49 €	3.40 €	3.48 €
Repas adulte self municipal invité	6.81 €	6.97 €	6.81 €	6.97 €	0	0
Repas adulte restaurant scolaire	6.70 €	6.86 €	3.35 €	3.43 €	3.35 €	3.43 €

Repas adulte restaurant scolaire invité	6.70 €	6.86 €	6.70 €	6.86 €	0	0
Goûters	0.70 €	0.72 €	0.70 €	0.72 €	0	0
¼ Cidre, bières	0.45 €	0.46 €	0	0	0.45 €	0.46 €
¼ Vin rouge / rosé	0.83 €	0.85 €	0	0	0.83 €	0.85 €
Coca-cola, Perrier boîte	0.53 €	0.54 €	0	0	0.53 €	0.54 €
¼ Eau minérale	0.17 €	0.17 €	0	0	0.17 €	0.17 €
Jus de fruit	0.55 €	0.56 €	0	0	0.55 €	0.56 €
Café	0.34 €	0.35 €	0	0	0.34 €	0.35 €
¼ Cidre, bières (invité)	0.45 €	0.46 €	0.45 €	0.46 €	0	0
¼ Vin rouge / rosé (invité)	0.83 €	0.85 €	0.83 €	0.85 €	0	0
Coca-cola, Perrier boîte (invité)	0.53 €	0.54 €	0.53 €	0.54 €	0	0
¼ Eau minérale (invité)	0.17 €	0.17 €	0.17 €	0.17 €	0	0
Jus de fruit (invité)	0.55 €	0.56 €	0.55 €	0.56 €	0	0
Café (invité)	0.34 €	0.35 €	0.34 €	0.35 €	0	0
Fruit du matin	0.26 €	0.27 €	0.26 €	0.27 €	0	0
Repas bio 7.67 € (supplément)						
Repas maternel (7.67 €-6.18€)	+1,45 €	+1.49 €	+1,45 €	+1.49 €	0	0
Repas élémentaire (7.67 €-6.34€)	+1,30 €	+1.33 €	+1,30 €	+1.33 €	0	0
Repas adulte self municipal	+0,68 €	+0.70 €	+0,68 €	+0.70 €	0	0
Repas adulte restaurant scolaire	+0,79 €	+0.81 €	+0,79 €	+0.81 €	0	0
Supplément hors d'œuvre ou fromage ou yaourt ou fruit ou dessert	0.53 €	0.54 €	0	0	0.53 €	0.54 €
Supplément hors d'œuvre ou fromage ou yaourt ou fruit ou dessert (invité)	0,53 €	0.54 €	0,53 €	0.54 €	0 €	0

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

20 a/- Avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement pour les centres de loisirs sans hébergement adolescent à passer entre la ville de Saint-Mandé et la Caisse d'Allocations Familiales

20 b/- Avenant n°3 à la convention d'objectifs et de financement pour les centres de loisirs sans hébergement maternel à passer entre la ville de Saint-Mandé et la Caisse d'Allocations Familiales

20 c/- Avenant n°4 à la convention d'objectifs et de financement pour les centres de loisirs sans hébergement élémentaire à passer entre la ville de Saint-Mandé et la Caisse d'Allocations Familiales

Sur rapport de Mme Annick MARGHIERI, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des présents, la signature des avenants 3 et 4 à la convention « prestation de services Alsh » n°200100223 et l'avenant 1 à la convention « prestation de service Alsh » n°200600196 entre la ville de Saint-Mandé et la Caisse d'Allocations Familiales.

2 absents : Mme Dominique JUSOT, Mme Marie-Pierre LE GALL étant sorties de séance

21- Création des tarifs et modalités du prêt de jeu à la Ludothèque de la ville de Saint-Mandé

Sur rapport de Mme Claire PALLIERE, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité des présents, la création des tarifs et les modalités du prêt de jeu à la Ludothèque.

Le « Prêt de jeu » s'adresse aux seuls adhérents à jour de leur cotisation et détenteurs d'une carte de prêt d'une valeur de 10 € pour 10 jeux empruntés.

1 absent : Mme Marie-Pierre LE GALL étant sortie de séance

22- Avenant n°1 au règlement intérieur de la Ludothèque

Sur rapport de Mme Claire PALLIERE, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'avenant n°1 au règlement intérieur de la Ludothèque de la ville de Saint-Mandé.

23- Extension de la convention des chèques vacances à tous les services municipaux organisateurs de séjours

Sur rapport de Mme Evelyne CELLARD, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, l'extension de la convention des chèques vacances à tous les services municipaux organisateurs de séjours.

24- Abrogation de la délibération du 22 mars 2010 et application des tarifs du séjour été montagne aventure de la Maison des Marronniers

Sur rapport de Mme Stéphanie BRONSZTAJN, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, les nouvelles conditions de transport et de tarifs de ce séjour été montagne aventure de la Maison des Marronniers comme suit :

Coût du séjour	652.97 euros par enfant
Dates	Du 3 au 10 juillet 2010
Thème	Activités de montagne
Lieu	Grand Bornand
Tarifs par tranche (quotient familial)	
Tranche A	131,40 euros
Tranche B	215,16 euros
Tranche C	326,00 euros
Tranche D	436,84 euros
Tranche E	541,16 euros
Tranche F	652,97 euros
Nombre d'inscription	15
Tranche d'âge	11/17 ans
Transport	Aller/retour en train et minibus de location Rent car sur place
Hébergement	Chambres de 2 à 8 lits avec sanitaires
Prestations	- SNCF – RENT A CAR : transport aller-retour en train SNCF et mini-bus de location sur place - LES RHODODENDRONS : hébergement en pension complète - ESCALADE BONNEVILLE : une séance d'escalade - LUGE D'ETE SATELC : une séance de luge d'été - VTT ACTIVE MOUNTAIN : une séance de VTT - LA FORET DES DODES : une séance d'accrobanches

25- Abrogation de la délibération du 22 mars 2010 et réactualisation des tarifs des ateliers musiques actuelles du service activités musicales

Sur rapport de M. Julien WEIL, conseiller municipal, le Conseil Municipal a abrogé la délibération du 22 mars 2010 et approuvé la réactualisation des tarifs des ateliers musiques actuelles du service activités musicales applicables au 1^{er} septembre 2010.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 abstentions : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

26- Réactualisation des tarifs de location des salles municipales

Sur rapport de M. Philippe POLITO, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, la réactualisation des tarifs de location des salles municipales à compter du 1^{er} septembre 2010, comme suit :

TARIFS DES LOCATIONS DE SALLES A COMPTER DU 1er SEPTEMBRE 2010

SALLES	TARIFS 2010	
	SAINT-MANDE (dont TVA à 19,6%)	HORS SAINT-MANDE (dont TVA à 19,6%)
CONFERENCES		
Salle entière (140 places)	319,40 + 62,60 = 382 €	500,00 + 98,00 = 598 €
1/3 seul (50 places)	157,17 + 29,83 = 182 €	250,84 + 49,16 = 300 €
2/3 seul (40 places)	125,42 + 24,58 = 150 €	200,67 + 39,33 = 240 €
3/3 seul (50 places)	157,17 + 29,83 = 182 €	250,84 + 49,16 = 300 €
1/3 + 2/3 (88 places)	249,16 + 48,84 = 298 €	397,16 + 77,84 = 475 €
2/3 + 3/3 (90 places)	249,16 + 48,84 = 289 €	397,16 + 77,84 = 475 €
SALLE DES FETES (264 places)	1295,99 + 254,01 = 1550 €	2591,97 + 508,03 = 3100 €
CENTRE SPORTIF (20 places)	125,42 + 24,58 = 150 €	200,67 + 39,33 = 240 €
CENTRE JEAN BERTAUD	249,16 + 48,84 = 298 €	397,16 + 77,84 = 475
CENTRE PIERRE COCHEREAU	249,16 + 48,84 = 298 €	397,16 + 77,84 = 298
Tarif horaire ASSO	7 €	10 €
SALLE ANCIENNE PERCEPTION	125,42 + 24,58 = 150 €	200,67 + 39,33 = 240 €
Tarif horaire ASSO	6 €	9 €
Tarif horaire Ménage	16 €	16 €
CAUTION :		
SALLE DES FETES : 1500 euros		
AUTRE SALLE : 500 euros		

27- Réactualisation des tarifs des activités sportives

Sur rapport de Mme Christine SEVESTRE, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé la réactualisation des tarifs des activités sportives, applicables au 1^{er} septembre 2010, avec une augmentation de 3% arrondis au chiffre supérieur ou inférieur.

En ce qui concerne le tarif piscine pour les enfants de moins de 4 ans, il est proposé de ne pas toucher à ces deux tarifs : 1€ pour les enfants saint-mandéens et 2€ pour les enfants non saint-mandéens.

28 pour : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 contre : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

28- Approbation du Plan d'Organisation de la Sécurité et de la Surveillance (POSS) de la piscine du Centre Sportif Roger Vergne à Saint-Mandé

Sur rapport de M. Guy MACHIN, conseiller municipal, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours (POSS) de la piscine du Centre Sportif Roger Vergne.

29- Application de l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales

- Approbation de la convention avec le conseil général du Val de Marne relative avec la liste nominative du recensement de la population
- Création de la régie d'avances pour le séjour Ski de Gressoney-Saint-Jean – Italie – du 27/02/2010 au 06/03/2010
- Approbation de la convention pour la numérisation des recensements de population entre la commune de Saint-Mandé et le département du Val de Marne
- Approbation du contrat d'emprunt auprès de Dexia Crédit Local
- Approbation de l'ouverture et de l'utilisation de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne d'Ile de France
- Prolongation de la ligne de trésorerie auprès de la Société Générale
- Approbation des concessions CVM 10/09-10-CVMS 10/09-10 relative à la location de terrain de sports – le Tremblay
- Adoption d'un contrat de bail entre la ville de Saint-Mandé et M. OUVRY – résidence Michelet
- Approbation du contrat d'emprunt auprès de Dexia Crédit Local
- Modification de la régie de recettes auprès de la Ludothèque de la Maison de la Famille de la ville de Saint-Mandé

30 – Subvention exceptionnelle au profit des sapeurs-pompiers de la 1^{ère} Compagnie de Chaligny

Sur rapport de M. Jean-Pierre NECTOUX, adjoint au maire, le Conseil Municipal a approuvé, à l'unanimité, le versement d'une subvention exceptionnelle pour un montant de 1800 € à la formation de sapeurs-pompiers de la 1^{ère} compagnie de Chaligny qui souhaite participer au marathon de New-York.

31- Questions diverses**Vœu présenté par la liste « Saint-Mandé ouvrons l'avenir » et la liste « Nous c'est la gauche », dans le cadre du renouvellement de la délégation de service public engagée par le SEDIF**

28 contre : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 pour : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

Vœu présenté par la liste « Saint-Mandé ouvrons l'avenir » et la liste « Nous c'est la gauche », contre le plan de réorganisation de l'AP-HP (hôpital Trousseau)

Ce vœu n'a pas été mis aux voix.

Vœu présenté par la liste « Saint-Mandé ouvrons l'avenir » et la liste « Nous c'est la gauche », pour la libération de Salah Hamouri

28 contre : M. Patrick BEAUDOUIN, Mme Claire PALLIERE, M. Jean EROUKHMANOFF, Mme Florence CROCHETON, M. Guy MONTAGNON, Mme Annick MARGHIERI, M. Jean-Pierre NECTOUX, Mme Françoise DUSSUD, M. Jean-Philippe DARNAULT, Mme Françoise FOUGEROLE, M. Alain ASSOULINE, Mme Brigitte OSMONT, M. Jérôme LETIER, Mme Pascale TRIMBACH, M. Paul DESVAUX, Mme Christine SEVESTRE, M. Marc MEDINA, Mme Evelyne CELLARD, M. Gilles CLERC-RENAUD, Mme Sarah GAUBERT-FRYDMAN, M. Guy MACHIN, Mme Stéphanie BRONSZTAJN, Mme Anne CARRESE, M. Philippe POLITO, Mme Dominique JUSOT, M. Guy ARLETTE, Mme Marie-Pierre LE GALL, M. Julien WEIL

5 pour : Mme Geneviève TOUATI, M. Benoît AINS, Mme Brigitte ARTHUR, M. David GREAU, M. Michel MAHEROU

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire a levé la séance à 00H55